

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro PP16-2026, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0665-2016 sur les usages conditionnels afin d'autoriser, sous condition, l'usage de service d'entrepreneur accessoire à un usage résidentiel dans certaines zones autorisant uniquement l'usage d'habitation unifamiliale « R1 » sans services ou avec un service »

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 25 mai 2026, a adopté le premier projet de règlement numéro PP16-2026, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0665-2016 sur les usages conditionnels afin d'autoriser, sous condition, l'usage de service d'entrepreneur accessoire à un usage résidentiel dans certaines zones autorisant uniquement l'usage d'habitation unifamiliale « R1 » sans services ou avec un service ».

2. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **mardi 23 juin 2026, à compter de 18 h 30**, dans la salle des délibérations du conseil, située au 87, rue Principale, Granby. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou un membre du conseil désigné par elle, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

3. Que l'objet du projet de règlement est d'autoriser, sous condition, l'usage de service d'entrepreneur accessoire à un usage résidentiel dans certaines zones autorisant uniquement l'usage d'habitation unifamiliale « R1 » sans services ou avec un service, soit les zones suivantes :

Zones BJ01R, BK02R, BK03R, BK05R, BL01R, BL05R, BL06R, CJ02R, CK01R, CK02R, CL01R, DD01R, DE02R, DE04R, DE10R, DF01R, DI02R, DJ01R, DJ02R, DJ05R, DJ06R, DJ07R, DK01R, DK03R, DK04R, DK05R, DK06R, DL03R, DL06R, DM01R, DM02R, EC02R, ED01R, ED03R, EE02R, EG01R, EG03R, EG08R, FF01R, FG01R, FH07R, FM06R, HO01R, HO05R, IF01R, JL01R, JL02R, JM04R, KH01R, KJ01R, KJ02R, KM01R.

4. Que ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter concernées.

5. Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale, à Granby, aux heures ordinaires de bureau.

6. Que ce projet de règlement ainsi qu'une capsule vidéo expliquant brièvement ce projet sont disponibles sur le site web de la Ville au www.granby.ca/fr/avis-publics, sous la rubrique « Assemblée publique de consultation ». Si vous n'avez pas accès à Internet, nous vous invitons à communiquer avec les Services juridiques au 450 776-8277 afin d'obtenir une copie de ce projet.

Donné à Granby, ce 12 juin 2026.

La directrice des services juridiques et greffière,

M^e Andrée-Anne Benjamin

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice des Services juridiques et greffière de la Ville de Granby, certifie, ce 12 juin 2026, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 12 juin 2026.

La directrice des services juridiques et greffière,

M^e Andrée-Anne Benjamin